



CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 30 MARS 2017 à 20h30

Salle communale, 60, place de la Mairie

Ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 16 février 2017
- Information sur les décisions du Maire

Délibérations :

- Approbation du compte administratif 2016
- Approbation du compte de gestion 2016
- Affectation des résultats 2016
- Vote des taux des taxes directes locales
- Adoption du budget 2017
- Montants des subventions OCCE caisses des écoles pour sorties scolaires et pédagogiques
- Demande de subvention auprès de l'Etat pour la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2017
- Demande de subvention auprès du Département de l'Isère – travaux rue du Four / rue de la Cascade
- Demande de subvention auprès de la sénatrice de l'Isère, madame Eliane GIRAUD au titre de la réserve parlementaire – travaux rue du Four / rue de la Cascade
- Subvention à l'association Eco citoyens du Grésivaudan
- Subvention à la FRAPNA Isère
- Subvention à la société botanique dauphinoise GENTIANA
- Subvention à la maison familiale rurale de Villie-Morgon
- Suppression de postes
- Modification statutaire n°13 – communautarisation de la station des 7 Laux
- Eclairage public – coupure de l'éclairage public une partie de la nuit
- Divers

QUESTIONS ORALES

CCPG

COMMISSIONS MUNICIPALES OU INTERCOMMUNALES

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

INFORMATIONS



Affiché à la porte de la mairie le 24 mars 2017
Le maire, Philippe VOLPI



Le maire
Philippe VOLPI
La Terrasse le 24 mars 2017